

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00844

Numéro SIREN : 404 052 193

Nom ou dénomination : TOP OFFICE

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2023 sous le numéro de dépôt 11811

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAS TOP OFFICE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 8 Rue Pierre et Marie Curie 59260 LEZENNES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 4 0 5 2 1 9 3 0 0 4 4 2

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122022		N-1 31122021			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
		Fonds commercial (I)	AH	1 573 228	AI	1 090 289	482 938	1 466 513		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	11 668 770	AK	11 668 770		2 452 809		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	18 065 713	AU	16 917 278	1 148 435	3 372 344		
		Immobilisations en cours	AV		AW			1 152 484		
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU	7 457	CV		7 457	7 457		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières*	BH	1 380 209	BI		1 380 209	1 536 542		
		TOTAL (II)		BJ	32 695 379	BK	29 676 337	3 019 041	9 988 152	
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens	BN				BO					
En cours de production de services	BP				BQ					
Produits intermédiaires et finis	BR				BS					
Marchandises	BT			12 946 649	BU	1 317 379	11 629 269	12 301 937		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	360 278	BW		360 278	281 331		
	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 209 386	BY	311 294	898 091	1 158 203		
	Autres créances (3)		BZ	3 637 776	CA	300 164	3 337 611	5 687 543		
	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC					
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD		CE					
	Disponibilités		CF	1 804 563	CG		1 804 563	2 181 103		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	692 217	CI		692 217	571 990		
	TOTAL (III)		CJ	20 650 872	CK	1 928 838	18 722 033	22 182 109		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	53 346 251	IA	31 605 176	21 741 075	32 170 261		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAS TOP OFFICE		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 589 000 ..)	DA	2 589 000	2 589 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	8 264 508	8 264 508
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	6 134	6 134
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(12 462 172)	(9 703 803)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(10 564 745)	(2 758 368)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	2 763 837	2 663 865
	TOTAL (I)	DL	(9 403 437)	1 061 335
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	995 520	2 039 745
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	995 520	2 039 745
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 793
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	358 271	314 520
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	30 140	14 637
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 108 515	8 336 341
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 774 754	3 600 070
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	18 877 310	16 800 817
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	30 148 991	29 069 180	
Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	21 741 075	32 170 261	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	30 118 851	29 054 543
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SAS TOP OFFICE		Néant ☐ *				
		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	60 773 949	FB	FC	60 773 949 66 921 456
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	6 607 468	FH	FI	6 607 468 7 739 914
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	67 381 418	FK	FL	67 381 418 74 661 371
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	40 009	1 855
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	1 205 589	2 171 571
	Autres produits (1) (11)			FQ	70 855	39 551
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	68 697 873
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	42 440 310	48 881 651
	Variation de stock (marchandises)*			FT	(105 421)	455 473
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	16 100 664	16 831 703
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 544 222	1 725 927
	Salaires et traitements*			FY	7 326 858	7 763 426
	Charges sociales (10)			FZ	2 067 033	1 954 043
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	1 766 012	1 831 517
				GB	6 016 343	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	1 558 627	1 134 592
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	88 850	608 550	
	Autres charges (12)		GE	347 910	35 522	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	79 151 411
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(10 453 538)	(4 348 059)
operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	5 060	3 970
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	51 897	70 759
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN	559	29 743
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	Total des produits financiers (V)			GP	57 516	104 473
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	343 459	5 020
	Différences négatives de change			GS	4 704	1 340
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)			GU	348 164	6 360
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(290 648)	98 113
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(10 744 186)	(4 249 946)

Désignation de l'entreprise SAS SAS TOP OFFICE				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	106 560	47 972	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		66 200	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	1 816 446	4 078 638	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 923 006	4 192 810	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	113 418	661 507	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		658 572	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	1 630 147	1 381 152	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 743 566	2 701 233	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	179 440	1 491 577	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	70 678 396	81 171 633	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	81 243 142	83 930 002	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(10 564 745)	(2 758 368)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *			HP		
		Crédit bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	47	4 970
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	2 000	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	24 569	28 999
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6		obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	joindre en annexe :						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				905 198	805 226		
VNC ET PRODUITS ELEMENTS ACTIFS SORTIES				762 441			
LOYERS FUTURS					870 202		
SORTIE PERSONNEL				59 535	34 303		
DEPRECIATION FDC					106 714		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation

N° 2053
1 / 1

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS SAS TOP OFFICE**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2				
						Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
								3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	10 893 594	KE		KF	2 348 403	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	14 397 413	KW		KX	329 171	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 276 407	LC		LD	62 721	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	1 152 484	LI		LJ	1 249 764	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	18 826 305	LO		LP	1 641 656	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U	7 457	8V		8W		
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 536 542	1U		1V	1 890 016	
	TOTAL IV					1Q	1 544 000	1R		1S	1 890 016	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	31 263 899	0H		0J	5 880 077		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	13 241 998	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	14 726 584	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	3 339 129	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY	2 402 248	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY	2 402 248	NG		NH	18 065 713	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W	
	Autres participations			I0		0X		0Y	7 457	0Z	
	Autres titres immobilisés			1I		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			1Z		2E	2 046 349	2F	1 380 209	2G	
	TOTAL IV			1J		NJ	2 046 349	NK	1 387 667	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	2 402 248	0K	2 046 349	0L	32 695 379	0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAS TOP OFFICE										Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles		PE	6 867 557	PF	940 861	PG		PH	7 808 418					
TOTAL I		RK	6 867 557	RM	940 861	RN		RO	7 808 418					
Terrains		PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	11 184 913	QE	719 935	QF		QG	11 904 848					
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 116 562	QM	105 215	QN		QO	3 221 778					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT						
TOTAL II		QU	14 301 476	QV	825 151	QW		QX	15 126 627					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	21 169 033	ØP	1 766 012	ØQ		ØR	22 935 045					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP	RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	868 697	P6		P7		P8	736 913	P9		Q1	131 784	
TOTAL I	RW	RX	868 697	RY		RZ		SB	736 913	SC		SD	131 784	
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2	24 164	U3		U4		U5	45 429	U6	(21 264)	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	12 336	V8		V9		W1	22 883	W2	(10 547)	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		
TOTAL II	X2		X3	36 500	X4		X5		X6	68 312	X7		X8	(31 812)
Frais d'acquisition de titres de participation	NL					NM						NO		
TOTAL III														
Total général (I+II+III)	NP		NQ	905 198	NR		NS		NT	805 226	NU		NV	99 971
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		905 198	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		805 226	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		99 971	
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations						SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAS TOP OFFICE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	2 663 865	TM	905 198	TN	805 226	TO	2 763 837	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z	2 663 865	TS	905 198	TT	805 226	TU	2 763 837	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	542 543	4B	119 758	4C	58 408	4D	603 893	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 497 202	5W	5 000	5X	1 110 574	5Y	391 627	
	TOTAL II	5Z	2 039 745	TV	124 758	TW	1 168 982	TX	995 520	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B	4 950 641	6C		6D	4 950 641
		- corporelles	6E	106 714	6F	1 683 936	6G		6H	1 790 650
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	539 290	6P	778 088	6R		6S	1 317 379	
	Sur comptes clients	6T	413 228	6U	70 747	6V	172 681	6W	311 294	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	370 143	6Y		6Z	69 979	7A	300 164	
	TOTAL III	7B	1 429 377	TY	7 483 413	TZ	242 660	UA	8 670 130	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	6 132 988	UB	8 513 369	UC	2 216 869	UD	12 429 488	
Dont dotations et reprises		d'exploitation	UE	6 883 222	UF	400 422				
		financières	UG		UH					
		exceptionnelles	UJ	1 630 147	UK	1 816 446				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

N° 2056

1 / 1

31/12/2022

[illegible]

Cegid Group

Désignation

N° 2056
1 / 1

31/12/2022

[illegible]

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAS TOP OFFICE										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières			UT	1 380 209		UV	1 380 209		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	1 209 386		1 209 386					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (actuellement constatée) UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	38 558		38 558					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	1 923		1 923					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	328 269		328 269					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	17 458		17 458					
		Divers		VP	35 414		35 414					
	Groupe et associés (2)			VC	2 966		2 966					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	3 213 184		3 213 184					
	Charges constatées d'avance			VS	692 217		692 217					
	TOTAUX			VT	6 919 590		VU	6 919 590		VV		
RENVIS	(1)	Montant des	Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	358 271		358 271						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	8 108 515		8 108 515						
Personnel et comptes rattachés			8C	1 048 178		1 048 178						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	414 219		414 219						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	884 733		884 733						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	427 623		427 623						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	17 812 796		17 812 796						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 064 514		1 064 514						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	30 118 851		VZ	30 118 851					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	43 751		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052					

ANNEXES SAS TOP OFFICE au 31/12/2022

SOMMAIRE

A- Principes Comptables, méthodes d'Evaluation, Comparabilité des Comptes

B – Informations Relatives au Bilan

B.1 Bilan Actif

B.2 Bilan Passif

C – Informations relatives au Compte de Résultat

D – Engagements

E – Divers

F – Evènements Post-clôture

A - Principes Comptables, méthodes d'Evaluation, Comparabilité des Comptes

Les principes généraux comptables ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ; et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est fait application des règlements ANC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, ANC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, N° 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes de présentation ou d'évaluation n'est intervenu.

EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Fermeture de magasin succursale : aucune

Fermeture de magasin affilié : aucune

Ouverture de magasin succursale : aucune

Ouverture de magasin affilié : aucune

- Financement :

Aucun changement sur l'exercice

- Réorganisation de l'entreprise :

Dans le cadre du plan stratégique de redynamisation de l'activité du groupe TOP OFFICE, un processus de recherche d'un partenariat de type centrale d'achat dont les objectifs sont d'obtenir de meilleures conditions d'achat et de prestations logistiques a été engagé fin 2022.

- Provision pour risques et charges :

L'entreprise a effectué sur 2022 une reprise de provision pour autres risques et charges d'un montant de **1 110 574 €** concernant, pour le principal, les loyers, les litiges prud'homaux, les sorties de personnels, les travaux de remise en état, coût de clôture de contrat, litiges fournisseurs.

Pour l'essentiel ;

2 

- **Loyers futurs** : Top Office avait provisionné les loyers futurs et les charges locatives afférentes pour le paiement des loyers résiduels en l'absence de possibilité de résiliation anticipée à hauteur de 870k€. Un accord transactionnel a été signé avec les bailleurs des sites de Vendenheim et Bondy permettant de mettre fin à la relation contractuelle de manière anticipée. Ce dernier a généré une sortie de ressources de 443 K€ et une reprise de provision nette de coûts de 183 K€ pour Vendenheim sur le 1er semestre et de 243 K€ pour Bondy sur le second semestre 2022. L'entreprise a reprise dans ses comptes en 2022 l'intégralité de la provision constituée au cours d'exercices antérieurs pour un montant de **870 K€**.
- **Litiges prud'homaux** : Par jugement en date du 26 février 2021 le tribunal administratif de Lille a annulé la décision rendue par la DIRECCTE des hauts-de-France le 06 novembre 2020 validant le PSE 2020. Ce jugement ne remet pas en cause la fermeture des magasins effectuée en janvier 2021. Plusieurs collaborateurs qui étaient présents dans le plan ont initié des contentieux individuels avec Top office pour licenciement non justifié. L'entreprise a ajusté dans ses comptes en 2022 la provision. Elle s'élève au 31 décembre 2022 à 604 K€.
- **Travaux de remise en état/ Coûts clôture des contrats** : L'entreprise a ajusté dans ses comptes les provisions de Travaux de remise en état et Coûts clôture des contrats pour amener les provisions respectives à un montant de **27 K€ et 143 K€**.
- **Obligation de passif implicite Top Office Business** :

Compte tenu de la situation nette négative de TOB depuis le 31/12/2020, une provision pour risque pour obligation de passif implicite a été maintenue dans les comptes sociaux de Top Office pour **165 K€**.
- **Litige CGT** : L'entreprise a été assigné le 13 décembre 2021 devant le tribunal judiciaire de Lille par la CGT pour non-respect de l'accord d'entreprise portant atteinte à l'intérêt collectif de la profession, la société Top office a déposé un appel de cette décision et la société a provisionné dans ses comptes **24 K€** concernant ce contentieux en 2021. Cette provision est maintenue en 2022.



IMPOTS SUR LES SOCIETES

Une convention d'intégration fiscale a été signée avec effet au 1^{er} janvier 2007 avec la société SFPP, 100 rue du Calvaire – 59 510 Hem

Il est prévu à cet égard que son résultat fiscal soit intégré à celui de SFPP pour la détermination de l'impôt dû.

Les économies d'impôt générées du fait de l'intégration fiscale et de la remontée des déficits des filiales au 31/12/2022 bénéficient à la Société, qui est la tête du Groupe d'intégration fiscale.

Il n'existe pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par les Filiales en l'absence d'intégration fiscale

Au 31/12/2022, le résultat fiscal de la société membre, s'élève à – 11 431 573 € (perte).
Le montant des déficits reportables du Groupe s'élève à – 63 822 827 € (perte) au 31/12/2022.

Aucun impôt sur les sociétés n'est dû par la société au 31/12/2022.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les droits aux baux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Une Dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est devenue inférieure à la valeur comptable.

La valeur actuelle des actifs est déterminée par référence au plus élevé de :

- La valeur d'usage : celle-ci correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par les actifs ;
- La valeur vénale : celle-ci correspond au prix de cession net des frais de cession.

Dans la pratique, et en l'absence de valeur de marché déterminable, la première valeur est la plus souvent utilisée.

Les droits au bail ne sont pas amortis.

Les Autres Immobilisations Incorporelles concernent des logiciels. La durée d'amortissement pratiquée est de 5 ans conformément aux règles en vigueur.

Une provision pour dépréciation du fonds commercial de **1 090 289 €** et une provision pour dépréciation des autres immobilisations incorporelles pour **3 135 403 €**, ont été enregistrées dans les comptes, ramenant ces éléments à leur valeur vénale. Pour les autres immobilisations incorporelles, leur valeur de reprise est égale à zéro.



4

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition augmenté le cas échéant des frais de mise en service.

Les méthodes et les durées d'amortissement suivantes sont retenues :

Nature	Economique	Fiscal - Dérogatoire
Constructions	Linéaire 7.5/15/20/25 ans	Linéaire 20 ans – Dégressif 6.67 ans
Agencements des Constructions	Linéaire 7 ans	Linéaire 4 ans
Matériel Industriel	Linéaire 3/4 ans	Linéaire 3/4 ans – Dégressif 4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire 3 / 4 ans	Linéaire 4 ans – Dégressif 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire 5 ans	Linéaire 5 ans

L'écart entre les amortissements calculés selon les durées économiques et ceux calculés à partir des durées fiscales est comptabilisé en amortissement dérogatoire.

Au 31/12/2022, les amortissements dérogatoires s'élèvent à **2.764 K€**.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est devenue inférieure à la valeur comptable.

La valeur actuelle des actifs est déterminée par référence au plus élevé de :

- La valeur d'usage : celle-ci correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par les actifs ;
- La valeur vénale : celle-ci correspond au prix de cession net des frais de cession.

Dans la pratique, et en l'absence de valeur de marché déterminable, la première valeur est la plus souvent utilisée.

Une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles, qui s'élève à **2 515 599 €**, a été enregistrée dans les comptes, ramenant ces éléments à leur valeur vénale.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute des participations et autres titres est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité appréciée sur la base de différents critères, dont notamment les perspectives de rentabilité des filiales détenues et en fonction des flux de trésorerie attendus d'utilisation des actifs testés.

Les immobilisations correspondent à des dépôts et cautionnement pour **1 380 210 €** (bailleurs et financiers) et des titres de participations pour **7 457 €** (Sarl Le Pontet Immo).

STOCKS DE MARCHANDISES



Les Stocks sont comptabilisés au Prix de Revient, celui-ci est composé du prix d'achat et des frais accessoires.

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO. Ils sont dépréciés par voie de dépréciation lorsque la valeur de réalisation hors taxes est inférieure à leur prix de revient hors taxes.

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale et une dépréciation est constituée lorsqu'une perte apparaît probable.

Les règles appliquées sont :

- Provisionnement à 100% des chèques impayés ;
- Provisionnement à 100% des créances clients professionnels de plus de 90 jours.

DETTES ET CREANCES EN DEVISE

Les dettes et créances en devise sont évaluées au cours légal de clôture.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devise au cours légal de clôture est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes de change font l'objet d'une provision pour risque.

VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT

Les VMP sont évaluées selon la méthode FIFO. Elles sont dépréciées par voie de dépréciation lorsque la valeur de vente est inférieure à leur coût d'acquisition.

DISPONIBILITE EN DEVISE

Les disponibilités en devise sont évaluées au cours légal de clôture.



B – Informations Relatives au Bilan

B – 1 Bilan Actif

IMMOBILISATIONS BRUT

Montant Brut	31/12/2021	Augmentation	Diminution (Rebut)	Transfert	31/12/2022
Fonds commercial	1 573 228				1 573 228
Autres immos incorporelles	9 320 366	1 568		2 346 836	11 668 770
Constructions					
Installations techniques					
Autres immos corporelles	17 673 820	336 480		55 412	18 065 713
Immobilisation en cours	1 152 485	1 249 764		-2 402 249	0
Autres participations	7 457				7 457
Autres immobilisations financières	1 536 543	1 890 016	-2 046 349		1 380 210
Avances et acomptes	0				0
ACTIF IMMOBILISE (BRUT)	31 263 899	3 477 828	-2 046 349	-1	32 695 378

Principaux événements :

- Les acquisitions de l'exercice concernent principalement l'activation des outils informatique pour **1 621 888 €** soit :

Applicatifs_Référentiel Produits Ventes	628 939
Applicatifs_Encaissement & Omnicanal	310 706
Applicatifs_Refonte site web	282 582
Applicatifs_Solution collaborative et téléphonie	113 153
Applicatifs_Moyens et terminaux de paiement	89 200
Applicatifs_Data_Requêteur	80 869
Applicatifs_Supply_ERP gestion commerciale	70 644
Applicatifs_Supply_RCL	30 004
Applicatifs_Cybersécurité	10 000
Applicatifs_Système informatique Finances	5 793
Total général	1 621 888

- Le poste « Autres immobilisations incorporelles encours » s'établi à **724 949 €** comme suit :

Applicatifs_Data_Requêteur	12 488
EXPLOITATION SUPPORT BO QLIK	12 488
Applicatifs_Encaissement & Omnicanal	712 461
OCTAVE Lot 2	712 461
Total général	724 949

NB : le poste autres immobilisations incorporelles a été déprécié en totalité car il concerne des projets qui sont abandonnés dans le cadre du plan de redynamisation



- Le solde du poste « Autres Immobilisations Financières » s'établi comme suit au 31/12/2022 :

Cash Deposit Fournisseur	270 000,00
D.G. Baux Batiments	1 094 896,53
D.G. Plateforme Paiement	65 313,27
Gage Espèce SG	- 100 000,00
Gage Espèce SG CREDOC	50 000,00
Garantie Reverse Factoring	0,00
Total général	1 380 209,80

AMORTISSEMENTS

Amortissement et Provision	31/12/2021	Augmentation	Diminution (Rebut)	Transfert	31/12/2022
Fonds commercial					0
Autres immos incorporelles	6 867 557	940 861			7 808 418
Constructions	0				0
Installations techniques	0				0
Autres immos corporelles	14 301 476	825 150			15 126 626
Immobilisation en cours	0				0
Autres participations	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
ACTIF IMMOBILISE (BRUT)	21 169 033	1 766 011	0	0	22 935 045

Principaux événements : Aucun événement exceptionnel concernant les amortissements

- L'amortissement des autres immobilisations incorporelles est lié à la durée d'amortissement pratiquée conformément aux règles en vigueur.
- L'amortissement des autres immobilisations corporelles est lié à la durée d'amortissement pratiquée conformément aux règles en vigueur.

TITRE DE PARTICIPATION

	SARL Le Pontet Immo
Valeur brute des titres	7.457€
% de détention	1%
Chiffre d'affaires de l'exercice	1 022 742 €
Résultat Net	538 996 €
Capitaux Propres	1 636 699 €

Un dividende unitaire de 50.6 € a été versé par la société Immo Le Pontet SARL suite à l'AGO du 19 mai 2022.

La société Top Office SAS détenant 100 actions, le dividende reçu s'élève à 5 060 €.

AVANCES ET ACOMPTE VERSES, DONT PRINCIPALEMENT

- ANTALIS :	227 331 €
- GALLIENI :	56 023 €
- VIQUEL :	22 418 €
- QUO VADIS :	12 481 €

PRODUIT A RECEVOIR, DONT

- RFA à recevoir :	880 860 €
- Avoir à recevoir :	454 738 €
- COOP à recevoir :	1 877 484 €
- Client facture à établir :	60 971 €
- Etat produit à recevoir :	35 414 €

Une dépréciation des avoirs à recevoir fournisseurs de 300 165 € est comptabilisée afin de couvrir le risque d'irrecouvrabilité de la créance. Cette provision couvre l'ensemble des avoirs à recevoir supérieurs à 90 jours.

ETAT DES CREANCES

Le tableau de l'état des créances correspond au feuillet 2057 de la liasse fiscale au 31 décembre 2022. Toutes les créances groupe et associés sont classées à moins d'un an.

STOCKS

La méthode d'estimation des stocks vise à accélérer le rythme de la provision sur les stocks identifiés, ceci afin de mieux gérer leur liquidation.

L'évaluation de la dépréciation des stocks reste évaluée grâce à une analyse par produits selon l'obsolescence de ces derniers, de leur volume de ventes et de leur éventuelle sortie de gamme.

La dépréciation sur stock s'établit à 1 317 K€ pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Un complément de provision pour dépréciation des stocks de + 861 K€, amenant la provision de fin d'exercice à un montant de 1 317 379 €, a été enregistrée dans les comptes, ce qui permet de ramener ces éléments d'actif à leur valeur vénale.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles ne correspondent qu'à des charges d'exploitation pour 692 218 €, essentiellement comme suit :

- Loyers et à l'étalement des droits d'entrée, soit	488 095 €
- Honoraires, soit	122 518 €
- Publicité, soit	59 064 €
- Frais de recrutement, soit	15 959 €



9

CREANCES DES SOCIETES LIEES

- Créances commerciales Top office Business : 115 222 €
- Compte Courant Rodez Immos : 2 967 €

PROVISIONS

Cf. LF 2056 joint

B – 2 Bilan Passif

CAPITAUX PROPRES

	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Capital	2 589 000	0		2 589 000
Prime d'Emission	8 264 508	0		8 264 508
Réserve Indisponible	6 134	0		6 134
Report à nouveau	-9 703 803	0	-2 758 368	-12 462 171
Résultat de l'exercice	-2 758 368	2 758 368	-10 564 746	-10 564 746
Provisions Réglementées	2 663 865	905 199	-805 227	2 763 837
	1 061 336	3 663 567	-14 128 340	-9 403 438

Le 25 avril 2022 l'associé unique décide d'affecter les pertes de l'exercice 2021 en report à nouveau pour un montant de 2 758 368 €.

Le capital social s'élève à 2 589 000,00 €, divisé en 17.260.000 actions de 0,15 € chacune.

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires calculés pour garder le bénéfice des durées fiscales d'usage.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont destinées à faire face à des risques et charges nettement définis que des événements survenus dans l'exercice rendent probables, dont le montant et l'échéance ne sont pas précisés.

Les provisions enregistrées concernent :

- Provision PSE sorties personnel : 23 490 €
- Provision remise en état magasins et coûts résiliation contrats : 169 138 €
- Provision situation négative : 165 000 €
- Litiges salariaux et CGT : 34 000 €
- Provision litiges prud'homaux : 603 893 €

EMPRUNT ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Garanties sur stock versées par les affiliés dans le cadre du contrat de Commission

Affiliation : 358 271 €

DETTES DES SOCIETES LIEES :

- Compte Courant SDAB	:	16 253 473 €
- Compte Courant LE PONTET	:	1 123 259 €
- Compte Courant Top Office Supply	:	93 617 €
- Dettes Fournisseurs SDAB	:	353 250 €

FACTURES NON PARVENUES :

- Factures Non Parvenues Marchandises	:	847 219 €
- Factures Non Parvenues Frais Généraux	:	1 031 188 €
- Factures Non Parvenues Loyer	:	357 218 €
- Factures Non Parvenues Honoraires	:	43 700 €
- Factures Non Parvenues Publicité	:	4 815 €

ETAT DES DETTES :

Le tableau de l'état des dettes correspond au feuillet 2057 de la liasse fiscale au 31 décembre 2022

DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS : NEANT

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : NEANT

CHARGES A PAYER :

Les charges à payer de l'exercice s'élèvent à 4.016.156 €, elles sont composées de FNP Fournisseurs, Avoirs à établir clients, RFA affiliés, Dettes sociales et frais bancaires

C – Informations Relatives au Compte de Résultat

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



K€	Poids	31/12/2022
CA des Succursales (Marché)	79,6%	47 499
CA Vente du Stock aux Affiliés	18,6%	11 069
Commissions perçues des Affiliés	1,7%	1 023
Autres Refacturations Affiliés	0,1%	71
Total Chiffre d'Affaires net HT	100%	59 662
CA des Succursales (Services / Livraison)		5 074
COOP reçues		2 567
Commission Presse et Autres		78
Total Production de Services		7 719
Chiffre d'affaires net		67 381

Aucune activité à l'export

REMUNERATION DES DIRIGEANTS : Néant

RESULTAT FINANCIER

Libellé	Charges	Produits
Frais Financier / Commission Engagement		
Dividende reçu		5 060
Escomptes Financier		51 850
Différence de change	4 705	559
Frais / Produits Financiers Divers		
Frais / Produits Financiers sur CCT	343 460	47
	348 164	57 516
Total	-290 648	

Un dividende unitaire de 50.6 € a été versé par la société Immo Le Pontet SARL suite à l'AGO du 19 Mai 2022.

La société Top Office SAS détenant 100 actions, le dividende reçu s'élève à 5 060 €.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Libellé	Charges	Produits
Amortissement Dérogatoire (Dot/ Rep)	905 199	805 227
Dépréciation immobilisations incorporelles		106 714
Dépréciation immobilisations encours	724 949	
Dégrèvement Impôt		101 760
Situation nette négative filiales		
Provision loyers futurs		870 202
Charges salariales (PSE et accords transactionnels)		34 304
Divers	113 419	4 800
	1 743 566	1 923 007
Total		179 441

Détail LF 2053 joint

D – Engagements :

- Parc Atelier Impression, au titre des contrats en vigueur au 31 décembre 2022 : **374K€.**
- Engagement lié au crédit documentaire import : **16 039 USD**
- Garanties à première demandes fournisseurs auprès de SFPP : **1 475 000 €**

Informations sur les parties liées :

La société a conclu certaines transactions avec des parties liées, lesquelles sont exclues des informations à fournir car effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité directement ou indirectement ou entre ses filiales détenues en totalité

E – Divers

FISCALITE DIFFEREE

Nature des éléments	Base (K€)	Impôt (i)
Provision amortissements dérogatoires	+ 2 764	+ 691
Accroissement d'impôt	+ 2 764	+ 691
Taxe de Contribution Sociale de Solidarité	-78	-20
Taxe sur les Grandes Surfaces	-158	-39
Taxe de participation à l'effort de construction	-31	-8
Travaux de remise en état	-27	
Coût clôture contrats	-143	
Provision PSE	0	0
Provision Mali futur	-165	
Déficits fiscaux reportables	-63 823	-15 956
Economie d'impôt Future	-64 424	-16 022
Fiscalité Différée au 31/12/2022	-61 660	-15 332

(i)Taux d'IS forfaitairement : 25%

SOCIETE CONSOLIDANTE :

Les comptes de SAS Top Office sont consolidés par intégration globale dans les comptes de SA ACADIE, rue Beyart – B 7500 Tournai

EFFECTIFS (en équivalent temps complet à la clôture)

	31/12/2022		31/12/2021	
	Société	Mis à disposition	Société	Mis à disposition
Cadres	58	1,4	55	3
AM	49		59	
Employes	157		146	
Total	264	1,4	260	3

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Extrait convention collective :

Le salarié quittant l'entreprise de sa propre initiative bénéficie d'une indemnité de mise à la retraite dont le montant est déterminé en fonction de l'ancienneté selon le barème suivant :

- ½ mois de salaire après 5 ans
- 1 mois de salaire après 10 ans
- 1 mois et ½ de salaire après 15 ans
- 2 mois de salaire après 20 ans
- 2 mois et ½ de salaire après 30 ans

Lorsque la mise à la retraite résulte d'une décision de l'employeur, l'indemnité de mise à la retraite ne peut être inférieure à l'indemnité conventionnelle de licenciement (article 3.8 de la ccn).

Le montant de l'engagement hors bilan au titre de l'indemnité de départ à la retraite est estimé à 200 379 € au 31/12/2022 (vs 286 375€ au 31/12/2021). Il est déterminé en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ à la retraite. Ces éléments sont ajustés pour chaque catégorie de personnel.

Pour le calcul, Le taux actuariel utilisé au 31 décembre 2022 est de 3.77%, le taux d'augmentation des salaires de 0,80%, le taux de charges patronales Collègue Cadre 35.9%, Collègue Employé et Agent de Maitrise 19,1%.

COMPTE TEMPS FORMATION

Mise en place au 1^{er} janvier 2015 en remplacement du DIF (Droit Individuel à la Formation).
Le suivi appartient au collaborateur.

F – Evènements Post-clôture

Les états financiers ont été préparés sur la base d'un plan stratégique de redynamisation de l'activité du groupe TOP OFFICE se traduisant par un projet de cession de l'activité envisagé en février 2023.

La refondation de Top Office se fera par le biais d'un rapprochement avec un acteur leader du secteur la société Adveo France et son écosystème d'adhérents, conjointement. La société Adveo fédère plus de 1.000 adhérents à travers trois réseaux de distribution : Calipage, Plein Ciel et Buro+ et réalise un volume d'achats marchandises plus de 3 fois supérieur à celui de Top Office.

Le périmètre de la reprise, non finalisé à ce jour, s'établi comme suit :

Les repreneurs potentiels sont :

- (i) Un affilié-gérant Top Office depuis 9 ans, potentiellement associé à des cadres de l'entreprise et son actuel président concernant la reprise de 19 voire 20 magasins succursales et de leurs stocks ;
- (ii) La société Adveo France et son écosystème d'adhérents, conjointement concernant la reprise du stock central, de la marque/enseigne, du nom de domaine et des contrats d'affiliation ;
- (iii) Un adhérent Buro+ concernant la reprise du Fonds de commerce Top Office Business et d'un magasin succursale à Aubière ainsi que de son stock ;
- (iv) Les affiliés Top Office concernant la reprise de 7 magasins affiliés et leurs stocks.

Les services support ne seraient pas repris.

En ce sens, un Plan de Sauvegarde de l'Emploi est en cours de négociation chez Top Office.

Société TOP OFFICE
Société par actions simplifiée
Au capital de 2.589.000,00 euros
8 Rue Pierre et Marie Curie - 59260 - Lezennes
RCS Lille Métropole 404 052 193

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 11 MAI 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

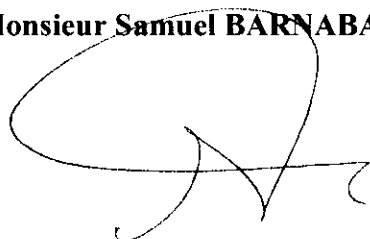
L'Associée unique décide d'affecter la **perte** de l'exercice s'élevant à **10.564.745 euros** de la manière suivante :

Perte de l'exercice	10.564.745 euros
En totalité au compte « report à nouveau »	10.564.745 euros

L'associée unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Elle devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Associée unique et Présidente de la Société
Société SDAB SAS, représentée par son Président
Certifié conforme
Monsieur Samuel BARNABAS représentant la Société SB Management



TOP OFFICE

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

TOP OFFICE

8, rue Pierre et Marie Curie
59260 LEZENNES

A l'attention de l'Associé unique de la société TOP OFFICE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TOP OFFICE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Bâtiment Shake 612 rue de la Chaude Rivière 59000 Lille
Téléphone: +33 (0)3 20 12 49 00, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 480 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362 Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir :

- Le risque de dépréciation des immobilisations corporelles, tel que décrit dans le paragraphe « Immobilisations corporelles » de la Note « A - Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes » de l'annexe et dans le paragraphe « Immobilisations » de la note « B - Informations relatives au bilan » de l'annexe ;
- Le risque de dépréciation des droits au bail et autres immobilisations incorporelles, tel que décrit dans le paragraphe « Immobilisations incorporelles » de la Note « A - Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes » de l'annexe et dans le paragraphe « Immobilisations » de la note « B - Informations relatives au bilan » de l'annexe ;
- Le risque de dépréciation des stocks, tel que décrit dans le paragraphe « Stock de marchandises » de la Note « A - Principes comptables, méthodes d'évaluations, comparabilité des comptes » de l'annexe et dans le paragraphe « Stocks » de la note « B - informations relatives au bilan » de l'annexe ;
- Le risque de dépréciation des créances clients tel que décrit dans le paragraphe « Créances clients et comptes rattachés » de la Note « A - Principes comptables, méthodes d'évaluations, comparabilité des comptes » de l'annexe ;
- Le risque de dépréciation des avoirs à recevoir fournisseurs, tel que décrit dans le paragraphe « Produit à recevoir » de la Note « B - Informations relatives au bilan » de l'annexe ;
- Le risque relatif aux litiges, travaux de remise en état et coûts de rupture de contrats tels que décrit dans le paragraphe « Provisions pour risques et charges » de la Note « B - Informations relatives au bilan » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 11 mai 2023

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Nicolas Wilfart

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAS TOP OFFICE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 8 Rue Pierre et Marie Curie 59260 LEBZENNES

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 4 0 5 2 1 9 3 0 0 4 4 2

Néant ☐ *Exercice N clos le, N-1
31122022 31122021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I) AA				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (1) AH	1 573 228	AI	1 090 289	482 938
	Autres immobilisations incorporelles AJ	11 668 770	AK	11 668 770	2 452 809
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	18 065 713	AU	16 917 278	1 148 435
	Immobilisations en cours AV		AW		1 152 484
	Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU	7 457	CV	7 457	7 457
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières* BH	1 380 209	BI	1 380 209	1 536 542
	TOTAL (II) BJ	32 695 379	BK	29 676 337	3 019 041
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
	En cours de production de biens BN		BO		
	En cours de production de services BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT	12 946 649	BU	1 317 379	11 629 269
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	360 278	BW	360 278	281 331
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 209 386	BY	311 294	898 091
	Autres créances (3) BZ	3 637 776	CA	300 164	3 337 611
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions : propres : CD		CE		
	Disponibilités CF	1 804 563	CG	1 804 563	2 181 103
	Charges constatées d'avance (3)* CH	692 217	CI	692 217	571 990
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	20 650 872	CK	1 928 838	18 722 033
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) W				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	53 346 251	1A	31 605 176	21 741 075
			CP		32 170 261

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières cett

(3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAS TOP OFFICE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 589 000)	DA	2 589 000	2 589 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	8 264 508	8 264 508
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF	6 134	6 134
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(12 462 172)	(9 703 803)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(10 564 745)	(2 758 368)
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK	2 763 837	2 663 865	
TOTAL (I)		DL	(9 403 437)	1 061 335
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	995 520	2 039 745
	Provisions pour charges	DQ		
TOTAL (III)		DR	995 520	2 039 745
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 793
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	358 271	314 520
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	30 140	14 637
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 108 515	8 336 341
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 774 754	3 600 070
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	18 877 310	16 800 817
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	30 148 991	29 069 180
Ecart de conversion passif*		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	21 741 075	32 170 261
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	30 118 851	29 054 543
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAS TOP OFFICE

Néant ☐ *

		Exercice N			Exercice (N - 1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	60 773 949	FB	FC	60 773 949	66 921 456	
	Production vendue { biens *	FD		FE	FF			
		services *	FG	6 607 468	FH	FI	6 607 468	7 739 914
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	67 381 418	FK	II	67 381 418	74 661 371	
	Production stockée*				IN			
	Production immobilisée*				IX			
	Subventions d'exploitation				IO	40 009	1 855	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				IP	1 205 589	2 171 571	
	Autres produits (1) (11)				IQ	70 855	39 551	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					IR	68 697 873	76 874 349
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				IS	42 440 310	48 881 651	
	Variation de stock (marchandises)*				IT	(105 421)	455 473	
	Autres produits et charges de gestion courante				IU			
	Charges de distribution (y compris amortissements et provisions)				IV			
	Autres produits et charges de gestion courante				IW	16 100 664	16 831 703	
	Autres produits et charges de gestion courante				IX	1 544 222	1 725 927	
	Salaires et traitements*				IY	7 326 858	7 763 426	
	Charges sociales (10)				IZ	2 067 033	1 954 043	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*		JA	1 766 012	1 831 517	
			- dotations aux provisions*		JB	6 016 343		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			JC	1 558 627	1 134 592	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			JD	88 850	608 550	
		Autres charges (12)			GE	347 910	35 522	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	79 151 411	81 222 408
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(10 453 538)	(4 348 059)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			III	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			IV	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	5 060	3 970	
	Produits de cessions de valeurs mobilières et placement				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	51 897	70 759	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN	559	29 743	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (5) (III)					GP	57 516	104 473	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	343 459	5 020	
	Différences négatives de change				GS	4 704	1 340	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU	348 164	6 360	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(290 648)	98 113	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(10 744 186)	(4 249 946)	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS SAS TOP OFFICE		Néant ☐	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	106 560 47 972
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	66 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 816 446 4 078 638
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 923 006 4 192 810
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	113 418 661 507
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	658 572
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 630 147 1 381 152
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 743 566 2 701 233
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	179 440 1 491 577
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		BK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	70 678 396 81 171 633
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	81 243 142 83 930 002
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(10 564 745) (2 758 368)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	47 4 970
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	2 000
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	24 569 28 999
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations facultatives A6	obligatoires A9		
complémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux salariés d'épargne retraite A8	
joindre en annexe :			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		905 198	805 226
VNC ET PRODUITS ELEMENTS ACTIFS SORTIES		762 441	
LOYERS FUTURS			870 202
SORTIE PERSONNEL		59 535	34 303
DEPRECIATION PDC			106 714
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXES SAS TOP OFFICE au 31/12/2022

SOMMAIRE

A- Principes Comptables, méthodes d’Evaluation, Comparabilité des Comptes

B – Informations Relatives au Bilan

B.1 Bilan Actif

B.2 Bilan Passif

C – Informations relatives au Compte de Résultat

D – Engagements

E – Divers

F – Evènements Post-clôture

A - Principes Comptables, méthodes d'Evaluation, Comparabilité des Comptes

Les principes généraux comptables ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ; et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est fait application des règlements ANC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, ANC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, N° 2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes de présentation ou d'évaluation n'est intervenu.

EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Fermeture de magasin succursale : aucune

Fermeture de magasin affilié : aucune

Ouverture de magasin succursale : aucune

Ouverture de magasin affilié : aucune

Financement :

Aucun changement sur l'exercice

- **Réorganisation de l'entreprise :**

Dans le cadre du plan stratégique de redynamisation de l'activité du groupe TOP OFFICE, un processus de recherche d'un partenariat de type centrale d'achat dont les objectifs sont d'obtenir de meilleures conditions d'achat et de prestations logistiques a été engagé fin 2022.

- **Provision pour risques et charges :**

L'entreprise a effectué sur 2022 une reprise de provision pour autres risques et charges d'un montant de **1 110 574 €** concernant, pour le principal, les loyers, les litiges prud'homaux, les sorties de personnels, les travaux de remise en état, coût de clôture de contrat, litiges fournisseurs.

Pour l'essentiel ;

- **Loyers futurs** : Top Office avait provisionné les loyers futurs et les charges locatives afférentes pour le paiement des loyers résiduels en l'absence de possibilité de résiliation anticipée à hauteur de 870k€. Un accord transactionnel a été signé avec les bailleurs des sites de Vendenheim et Bondy permettant de mettre fin à la relation contractuelle de manière anticipée. Ce dernier a généré une sortie de ressources de 443 K€ et une reprise de provision nette de coûts de 183 K€ pour Vendenheim sur le 1er semestre et de 243 K€ pour Bondy sur le second semestre 2022. L'entreprise a reprise dans ses comptes en 2022 l'intégralité de la provision constituée au cours d'exercices antérieurs pour un montant de **870 K€**.
- **Litiges prud'homaux** : Par jugement en date du 26 février 2021 le tribunal administratif de Lille a annulé la décision rendue par la DIRECCTE des hauts-de-France le 06 novembre 2020 validant le PSE 2020. Ce jugement ne remet pas en cause la fermeture des magasins effectuée en janvier 2021. Plusieurs collaborateurs qui étaient présents dans le plan ont initié des contentieux individuels avec Top office pour licenciement non justifié. L'entreprise a ajusté dans ses comptes en 2022 la provision. Elle s'élève au 31 décembre 2022 à 604 K€.
- **Travaux de remise en état/ Coûts clôture des contrats** : L'entreprise a ajusté dans ses comptes les provisions de Travaux de remise en état et Coûts clôture des contrats pour amener les provisions respectives à un montant de **27 K€** et **143 K€**.

- **Obligation de passif implicite Top Office Business** :

Compte tenu de la situation nette négative de TOB depuis le 31/12/2020, une provision pour risque pour obligation de passif implicite a été maintenue dans les comptes sociaux de Top Office pour **165 K€**.

- **Litige CGT** : L'entreprise a été assigné le 13 décembre 2021 devant le tribunal judiciaire de Lille par la CGT pour non-respect de l'accord d'entreprise portant atteinte à l'intérêt collectif de la profession, la société Top office a déposé un appel de cette décision et la société a provisionné dans ses comptes **24 K€** concernant ce contentieux en 2021. Cette provision est maintenue en 2022.

IMPOTS SUR LES SOCIETES

Une convention d'intégration fiscale a été signée avec effet au 1^{er} janvier 2007 avec la société SFPP, 100 rue du Calvaire – 59 510 Hem

Il est prévu à cet égard que son résultat fiscal soit intégré à celui de SFPP pour la détermination de l'impôt dû.

Les économies d'impôt générées du fait de l'intégration fiscale et de la remontée des déficits des filiales au 31/12/2022 bénéficient à la Société, qui est la tête du Groupe d'intégration fiscale.

Il n'existe pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté par les Filiales en l'absence d'intégration fiscale

Au 31/12/2022, le résultat fiscal de la société membre, s'élève à – 11 431 573 € (perte).
Le montant des déficits reportables du Groupe s'élève à – 63 822 827 € (perte) au 31/12/2022.

Aucun impôt sur les sociétés n'est dû par la société au 31/12/2022.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les droits aux baux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Une Dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est devenue inférieure à la valeur comptable.

La valeur actuelle des actifs est déterminée par référence au plus élevé de :

- La valeur d'usage : celle-ci correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par les actifs ;
- La valeur vénale : celle-ci correspond au prix de cession net des frais de cession.

Dans la pratique, et en l'absence de valeur de marché déterminable, la première valeur est la plus souvent utilisée.

Les droits au bail ne sont pas amortis.

Les Autres Immobilisations Incorporelles concernent des logiciels. La durée d'amortissement pratiquée est de 5 ans conformément aux règles en vigueur.

Une provision pour dépréciation du fonds commercial de **1 090 289 €** et une provision pour dépréciation des autres immobilisations incorporelles pour **3 135 403 €**, ont été enregistrées dans les comptes, ramenant ces éléments à leur valeur vénale. Pour les autres immobilisations incorporelles, leur valeur de reprise est égale à zéro.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition augmenté le cas échéant des frais de mise en service.

Les méthodes et les durées d'amortissement suivantes sont retenues :

Nature	Economique	Fiscal - Dérogatoire
Constructions	Linéaire 7.5/15/20/25 ans	Linéaire 20 ans – Dégressif 6.67 ans
Agencements des Constructions	Linéaire 7 ans	Linéaire 4 ans
Matériel Industriel	Linéaire 3/4 ans	Linéaire 3/4 ans – Dégressif 4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire 3 / 4 ans	Linéaire 4 ans – Dégressif 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire 5 ans	Linéaire 5 ans

L'écart entre les amortissements calculés selon les durées économiques et ceux calculés à partir des durées fiscales est comptabilisé en amortissement dérogatoire.

Au 31/12/2022, les amortissements dérogatoires s'élèvent à **2.764 K€**.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est devenue inférieure à la valeur comptable.

La valeur actuelle des actifs est déterminée par référence au plus élevé de :

- La valeur d'usage : celle-ci correspond à l'actualisation des flux de trésorerie futurs générés par les actifs ;
- La valeur vénale : celle-ci correspond au prix de cession net des frais de cession.

Dans la pratique, et en l'absence de valeur de marché déterminable, la première valeur est la plus souvent utilisée.

Une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles, qui s'élève à **2 515 599 €**, a été enregistrée dans les comptes, ramenant ces éléments à leur valeur vénale.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute des participations et autres titres est constituée du coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité appréciée sur la base de différents critères, dont notamment les perspectives de rentabilité des filiales détenues et en fonction des flux de trésorerie attendus d'utilisation des actifs testés.

Les immobilisations correspondent à des dépôts et cautionnement pour **1 380 210 €** (bailleurs et financiers) et des titres de participations pour **7 457 €** (Sarl Le Pontet Immo).

STOCKS DE MARCHANDISES

Les Stocks sont comptabilisés au Prix de Revient, celui-ci est composé du prix d'achat et des frais accessoires.

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO. Ils sont dépréciés par voie de dépréciation lorsque la valeur de réalisation hors taxes est inférieure à leur prix de revient hors taxes.

CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale et une dépréciation est constituée lorsqu'une perte apparaît probable.

Les règles appliquées sont :

- Provisionnement à 100% des chèques impayés ;
- Provisionnement à 100% des créances clients professionnels de plus de 90 jours.

DETTES ET CREANCES EN DEVISE

Les dettes et créances en devise sont évaluées au cours légal de clôture.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devise au cours légal de clôture est portée au bilan en « écart de conversion ». Les pertes de change font l'objet d'une provision pour risque.

VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT

Les VMP sont évaluées selon la méthode FIFO. Elles sont dépréciées par voie de dépréciation lorsque la valeur de vente est inférieure à leur coût d'acquisition.

DISPONIBILITE EN DEVISE

Les disponibilités en devise sont évaluées au cours légal de clôture.

B – Informations Relatives au Bilan

B – 1 Bilan Actif

IMMOBILISATIONS BRUT

Montant Brut	31/12/2021	Augmentation	Diminution (Rebut)	Transfert	31/12/2022
Fonds commercial	1 573 228				1 573 228
Autres immos incorporelles	9 320 366	1 568		2 346 836	11 668 770
Constructions					
Installations techniques					
Autres immos corporelles	17 673 820	336 480		55 412	18 065 713
Immobilisation en cours	1 152 485	1 249 764		-2 402 249	0
Autres participations	7 457				7 457
Autres immobilisations financières	1 536 543	1 890 016	-2 046 349		1 380 210
Avances et acomptes	0				0
ACTIF IMMOBILISE (BRUT)	31 263 899	3 477 828	-2 046 349	-1	32 695 378

Principaux événements :

- Les acquisitions de l'exercice concernent principalement l'activation des outils informatique pour **1 621 888 €** soit :

Applicatifs_Référentiel Produits Ventes	628 939
Applicatifs_Encaissement & Omnicanal	310 706
Applicatifs_Refonte site web	282 582
Applicatifs_Solution collaborative et téléphonie	113 153
Applicatifs_Moyens et terminaux de paiement	89 200
Applicatifs_Data_Requêteur	80 869
Applicatifs_Supply_ERP gestion commerciale	70 644
Applicatifs_Supply_RCL	30 004
Applicatifs_Cybersécurité	10 000
Applicatifs_Système informatique Finances	5 793
Total général	1 621 888

- Le poste « Autres immobilisations incorporelles encours » s'établi à **724 949 €** comme suit :

Applicatifs_Data_Requêteur	12 488
EXPLOITATION SUPPORT BO CLIK	12 488
Applicatifs_Encaissement & Omnicanal	712 461
OCTAVE Lot 2	712 461
Total général	724 949

NB : le poste autres immobilisations incorporelles a été déprécié en totalité car il concerne des projets qui sont abandonnés dans le cadre du plan de redynamisation

- Le solde du poste « Autres Immobilisations Financières » s'établi comme suit au 31/12/2022 :

Cash Deposit Fournisseur	270 000,00
D.G. Baux Batiments	1 094 896,53
D.G. Plateforme Paiement	65 313,27
Gage Espèce SG	100 000,00
Gage Espèce SG CREDOC	50 000,00
Garantie Reverse Factoring	0,00
Total général	1 380 209,80

AMORTISSEMENTS

Amortissement et Provision	31/12/2021	Augmentation	Diminution (Rebut)	Transfert	31/12/2022
Fonds commercial					0
Autres Immos incorporelles	6 867 557	940 861			7 808 418
Constructions	0				0
Installations techniques	0				0
Autres Immos corporelles	14 301 476	825 150			15 126 626
Immobilisation en cours	0				0
Autres participations	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
ACTIF IMMOBILISE (BRUT)	21 169 033	1 766 011	0	0	22 935 045

Principaux événements : Aucun évènement exceptionnel concernant les amortissements

- L'amortissement des autres immobilisations incorporelles est lié à la durée d'amortissement pratiquée conformément aux règles en vigueur.
- L'amortissement des autres immobilisations corporelles est lié à la durée d'amortissement pratiquée conformément aux règles en vigueur

TITRE DE PARTICIPATION

	SARL Le Pontet Immo
Valeur brute des titres	7.457€
% de détention	1%
Chiffre d'affaires de l'exercice	1 022 742 €
Résultat Net	538 996 €
Capitaux Propres	1 636 699 €

Un dividende unitaire de 50.6 € a été versé par la société Immo Le Pontet SARL suite à l'AGO du 19 mai 2022.

La société Top Office SAS détenant 100 actions, le dividende reçu s'élève à 5 060 €.

AVANCES ET ACOMPTE VERSES, DONT PRINCIPALEMENT

- ANTALIS :	227 331 €
- GALLIENI :	56 023 €
- VIQUEL :	22 418 €
- QUO VADIS :	12 481 €

PRODUIT A RECEVOIR, DONT

- RFA à recevoir :	880 860 €
- Avoir à recevoir :	454 738 €
- COOP à recevoir :	1 877 484 €
- Client facture à établir :	60 971 €
- Etat produit à recevoir :	35 414 €

Une dépréciation des avoirs à recevoir fournisseurs de 300 165 € est comptabilisée afin de couvrir le risque d'irrecouvrabilité de la créance. Cette provision couvre l'ensemble des avoirs à recevoir supérieurs à 90 jours.

ETAT DES CREANCES

Le tableau de l'état des créances correspond au feuillet 2057 de la liasse fiscale au 31 décembre 2022. Toutes les créances groupe et associés sont classées à moins d'un an.

STOCKS

La méthode d'estimation des stocks vise à accélérer le rythme de la provision sur les stocks identifiés, ceci afin de mieux gérer leur liquidation.

L'évaluation de la dépréciation des stocks reste évaluée grâce à une analyse par produits selon l'obsolescence de ces derniers, de leur volume de ventes et de leur éventuelle sortie de gamme.

La dépréciation sur stock s'établit à 1 317 K€ pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Un complément de provision pour dépréciation des stocks de + 861 K€, amenant la provision de fin d'exercice à un montant de 1 317 379 €, a été enregistrée dans les comptes, ce qui permet de ramener ces éléments d'actif à leur valeur vénale.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles ne correspondent qu'à des charges d'exploitation pour 692 218 €, essentiellement comme suit :

- Loyers et à l'étalement des droits d'entrée, soit	488 095 €
- Honoraires, soit	122 518 €
- Publicité, soit	59 064 €
- Frais de recrutement, soit	15 959 €

CREANCES DES SOCIETES LIEES

- Créances commerciales Top office Business : 115 222 €
- Compte Courant Rodez Immos : 2 967 €

PROVISIONS

Cf. LF 2056 joint

B – 2 Bilan Passif

CAPITAUX PROPRES

	31/12/2021	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Capital	2 589 000	0		2 589 000
Prime d'Emission	8 264 508	0		8 264 508
Réserve Indisponible	6 134	0		6 134
Report à nouveau	-9 703 803	0	-2 758 368	-12 462 171
Résultat de l'exercice	-2 758 368	2 758 368	-10 564 746	-10 564 746
Provisions Réglementées	2 663 865	905 199	-805 227	2 763 837
	1 061 336	3 663 567	-14 128 340	-9 403 438

Le 25 avril 2022 l'associé unique décide d'affecter les pertes de l'exercice 2021 en report à nouveau pour un montant de 2 758 368 €.

Le capital social s'élève à 2 589 000,00 €, divisé en 17.260.000 actions de 0,15 € chacune.

Les provisions réglementées correspondent aux amortissements dérogatoires calculés pour garder le bénéfice des durées fiscales d'usage.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont destinées à faire face à des risques et charges nettement définis que des événements survenus dans l'exercice rendent probables, dont le montant et l'échéance ne sont pas précisés.

Les provisions enregistrées concernent :

- Provision PSE sorties personnel 23 490 €
- Provision remise en état magasins et coûts résiliation contrats : 169 138 €
- Provision situation négative : 165 000 €
- Litiges salariaux et CGT : 34 000 €
- Provision litiges prud'homaux : 603 893 €

EMPRUNT ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Garanties sur stock versées par les affiliés dans le cadre du contrat de Commission

Affiliation : 358 271 €

DETTES DES SOCIETES LIEES :

- Compte Courant SDAB	:	16 253 473 €
- Compte Courant LE PONTET	:	1 123 259 €
- Compte Courant Top Office Supply	:	93 617 €
- Dettes Fournisseurs SDAB	:	353 250 €

FACTURES NON PARVENUES :

- Factures Non Parvenues Marchandises	:	847 219 €
- Factures Non Parvenues Frais Généraux	:	1 031 188 €
- Factures Non Parvenues Loyer	:	357 218 €
- Factures Non Parvenues Honoraires	:	43 700 €
- Factures Non Parvenues Publicité	:	4 815 €

ETAT DES DETTES :

Le tableau de l'état des dettes correspond au feuillet 2057 de la liasse fiscale au 31 décembre 2022

DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS : NEANT

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE : NEANT

CHARGES A PAYER :

Les charges à payer de l'exercice s'élèvent à 4.016.156 €, elles sont composées de FNP Fournisseurs, Avoirs à établir clients, RFA affiliés, Dettes sociales et frais bancaires

C – Informations Relatives au Compte de Résultat

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

K€	Poids	31/12/2022
CA des Succursales (March)	79,6%	47 499
CA Vente du Stock aux Affiliés	18,6%	11 069
Commissions perçues des Affiliés	1,7%	1 023
Autres Refacturations Affiliés	0,1%	71
Total Chiffre d'Affaires net HT	100%	59 662
CA des Succursales (Services / Livraison)		5 074
COOP reçues		2 567
Commission Presse et Autres		78
Total Production de Services		7 719
Chiffre d'affaires net		67 381

Aucune activité à l'export

REMUNERATION DES DIRIGEANTS : Néant

RESULTAT FINANCIER

Libellé	Charges	Produits
Frais Financier / Commission Engagement		
Dividende reçu		5 060
Escomptes Financier		51 850
Différence de change	4 705	559
Frais / Produits Financiers Divers		
Frais / Produits Financiers sur CCT	343 460	47
	348 164	57 516
Total	-290 648	

Un dividende unitaire de 50.6 € a été versé par la société Immo Le Pontet SARL suite à l'AGO du 19 Mai 2022.

La société Top Office SAS détenant 100 actions, le dividende reçu s'élève à 5 060 €.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Libellé	Charges	Produits
Amortissement Dérogatoire (Dot/ Rep)	905 199	805 227
Dépréciation immobilisations incorporelles		106 714
Dépréciation immobilisations encours	724 949	
Dégrèvement Impôt		101 760
Situation nette négative filiales		
Provision loyers futurs		870 202
Charges salariales (PSE et accords transactionnels)		34 304
Divers	113 419	4 800
	1 743 566	1 923 007
Total		179 441

Détail LF 2053 joint

D – Engagements :

- Parc Atelier Impression, au titre des contrats en vigueur au 31 décembre 2022 : **374K€.**
- Engagement lié au crédit documentaire import : **16 039 USD**
- Garanties à première demandes fournisseurs auprès de SFPP : **1 475 000 €**

Informations sur les parties liées :

La société a conclu certaines transactions avec des parties liées, lesquelles sont exclues des informations à fournir car effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité directement ou indirectement ou entre ses filiales détenues en totalité

E – Divers

FISCALITE DIFFEREE

Nature des éléments	Base (K€)	Impôt (i)
Provision amortissements dérogatoires	+ 2 764	+ 691
Accroissement d'Impôt	+ 2 764	+ 691
Taxe de Contribution Sociale de Solidarité	-78	-20
Taxe sur les Grandes Surfaces	-158	-39
Taxe de participation à l'effort de construction	-31	-8
Travaux de remise en état	-27	
Coût clôture contrats	-143	
Provision PSE	0	0
Provision Mali futur	-165	
Déficits fiscaux reportables	-63 823	-15 956
Economie d'Impôt Future	-64 424	-16 022
Fiscalité Différée au 31/12/2022	-61 660	-15 332

(i) Taux d'IS forfaitairement : 25%

SOCIETE CONSOLIDANTE :

Les comptes de SAS Top Office sont consolidés par intégration globale dans les comptes de SA ACADIE, rue Beyart – B 7500 Tournai

EFFECTIFS (en équivalent temps complet à la clôture)

	31/12/2022		31/12/2021	
	Société	Mis à disposition	Société	Mis à disposition
Cadres	58	1,4	55	3
AM	49		59	
Employes	157		146	
Total	264	1,4	260	3

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Extrait convention collective :

Le salarié quittant l'entreprise de sa propre initiative bénéficie d'une indemnité de mise à la retraite dont le montant est déterminé en fonction de l'ancienneté selon le barème suivant :

- ½ mois de salaire après 5 ans
- 1 mois de salaire après 10 ans
- 1 mois et ½ de salaire après 15 ans
- 2 mois de salaire après 20 ans
- 2 mois et ½ de salaire après 30 ans

Lorsque la mise à la retraite résulte d'une décision de l'employeur, l'indemnité de mise à la retraite ne peut être inférieure à l'indemnité conventionnelle de licenciement (article 3.8 de la ccn).

Le montant de l'engagement hors bilan au titre de l'indemnité de départ à la retraite est estimé à 200 379 € au 31/12/2022 (vs 286 375€ au 31/12/2021). Il est déterminé en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ à la retraite. Ces éléments sont ajustés pour chaque catégorie de personnel.

Pour le calcul, Le taux actuariel utilisé au 31 décembre 2022 est de 3.77%, le taux d'augmentation des salaires de 0,80%, le taux de charges patronales Collègue Cadre 35.9%, Collègue Employé et Agent de Maîtrise 19,1%.

COMPTE TEMPS FORMATION

Mise en place au 1^{er} janvier 2015 en remplacement du DIF (Droit Individuel à la Formation).
Le suivi appartient au collaborateur

F – Evènements Post-clôture

Les états financiers ont été préparés sur la base d'un plan stratégique de redynamisation de l'activité du groupe TOP OFFICE se traduisant par un projet de cession de l'activité envisagé en février 2023.

La refondation de Top Office se fera par le biais d'un rapprochement avec un acteur leader du secteur la société Adveo France et son écosystème d'adhérents, conjointement. La société Adveo fédère plus de 1.000 adhérents à travers trois réseaux de distribution : Calipage, Plein Ciel et Buro+ et réalise un volume d'achats marchandises plus de 3 fois supérieur à celui de Top Office.

Le périmètre de la reprise, non finalisé à ce jour, s'établi comme suit :

Les repreneurs potentiels sont :

- (i) Un affilié-gérant Top Office depuis 9 ans, potentiellement associé à des cadres de l'entreprise et son actuel président concernant la reprise de 19 voire 20 magasins succursales et de leurs stocks ;
- (ii) La société Adveo France et son écosystème d'adhérents, conjointement concernant la reprise du stock central, de la marque/enseigne, du nom de domaine et des contrats d'affiliation ;
- (iii) Un adhérent Buro+ concernant la reprise du Fonds de commerce Top Office Business et d'un magasin succursale à Aubière ainsi que de son stock ;
- (iv) Les affiliés Top Office concernant la reprise de 7 magasins affiliés et leurs stocks.

Les services support ne seraient pas repris.

En ce sens, un Plan de Sauvegarde de l'Emploi est en cours de négociation chez Top Office.